



**بنك الإسكان**  
**BANQUE DE L'HABITAT**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**N° C.A /D.P.F 9/2016**  
**TRAVAUX DE PEINTURE DES LOCAUX BH**  
**-LOTS SEPARES-**

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres National pour la réalisation des travaux relatifs à la peinture de ses locaux. Ce marché est composé des deux lots séparés suivants :

- lot N° 1 : les locaux sis au grand Tunis, dans les régions du Nord ouest et du cap bon.
- lot N° 2 : les locaux sis à l'intérieur et au sud.

Cet appel d'offres s'adresse aux Entreprises Tunisiennes agréées par le Ministère de l'Equipement et de l'habitat et de l'aménagement du territoire, pour la spécialité peinture et verrerie Agrément B5 – Catégorie 1 et plus.

Les représentants des Entreprises qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter à **la Direction du Patrimoine Foncier** de la Banque de l'Habitat : bureau N° 1113 - 11<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble sis au 18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu justifiant le versement en espèce de la somme non récupérable de 50d000, au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale en recommandée par rapid-poste ou remises directement contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue Mohamed V, 1080Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 8 du cahier des Conditions d'Appel d'Offres de chaque lot comme suit :

- Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° C.A /D.P.F 9/2016**  
**TRAVAUX DE PEINTURE DES LOCAUX BH »**  
LOT N° .....

Cette enveloppe extérieure doit renfermer sous peine de nullité :

1. Les pièces énumérées à l'alinéa 8.1.3 de l'article 8 du cahier des Conditions d'Appel d'Offres y compris la caution bancaire provisoire qui est fixée à :

numéro du lot	montant de la caution provisoire
1	450 <sup>d</sup> ,000
2	400 <sup>d</sup> ,000

2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe A – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa 8.1.1 de l'article 8 du cahier des Conditions d'Appel d'Offres.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe B – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa 8.1.2 de l'article 8 du cahier des Conditions d'Appel d'Offres.

La date limite de réception des offres est fixée pour le **20/06/2016** jusqu'à 13 heures ; date et heure limites fixées pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi).

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.